



Tchéchénie: persécution des personnes en contact avec les Moudjahidines

Renseignement de l'analyse-pays de l'OSAR

Adrian Schuster

Weyermannsstrasse 10
Postfach 8154
CH-3001 Bern

T++41 31 370 75 75
F++41 31 370 75 00

info@fluechtlingshilfe.ch
www.fluechtlingshilfe.ch

Spendenkonto
PC 30-1085-7

Berne, le 22 avril 2013



Introduction

La demande à l'analyse-pays de l'OSAR découle des faits suivants. Elle émane d'une personne d'origine tchétchène dont le frère a aidé les «Moudjahidines», avant de s'enfuir en Suisse où il a obtenu l'asile. Un autre membre de la famille était également en contact avec les «Moudjahidines». Il a été tué dans des circonstances non élucidées. La personne qui a formulé la demande a ensuite été convoquée à plusieurs reprises par la police locale, interrogée au sujet de ses contacts avec les «Moudjahidines» et menacée.

Voici les questions que nous avons extraites de la demande:

1. Les «Moudjahidines» représentent-ils en tant qu'organisation une menace sérieuse et un réel danger pour le gouvernement?
2. Y a-t-il actuellement en Tchétchénie des exécutions sommaires ou des disparitions de personnes entretenant des contacts avec les «Moudjahidines»?
3. Dans quelle mesure les autorités de Tchétchénie s'intéressent-elles effectivement à élucider les homicides de personnes prétendument en contact avec les «Moudjahidines»?
4. Les proches des personnes entretenant des contacts avec les «Moudjahidines» ou accusées de le faire doivent-ils s'attendre à des persécutions (persécutions automatiques)?
5. Le fait que le frère a déjà dû quitter le pays à cause de ce genre de reproches et qu'il a obtenu l'asile en Suisse renforce-t-il le risque de persécutions automatiques?
6. La fuite dans les circonstances décrites renforce-t-elle le risque de persécutions futures?
7. Les personnes qui quittent le pays illégalement doivent-elles s'attendre à des sanctions à leur retour?

L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR suit depuis plusieurs années l'évolution de la situation en Tchétchénie.¹ Sur la base de renseignements donnés par des experts et de nos propres recherches, nous prenons position comme suit sur les questions:

1 Les Moudjahidines

Les «Moudjahidines» représentent-ils en tant qu'organisation une menace sérieuse et un réel danger pour le gouvernement?

¹ www.fluechtlingshilfe.ch/herkunftslaender.

Les «Moudjahidines». Le terme de «Moudjahidines» désigne généralement les personnes de foi musulmane qui s'engagent ou qui combattent pour le «dijhad».² Le mouvement initialement séculaire pour l'indépendance de la Tchétchénie s'est transformé au cours des deux guerres en un mouvement à caractère islamiste de plus en plus marqué dont l'action doit entre-temps s'étendre à toute la région.³ Sous le commandant tchétchène Doku Umarov, plusieurs groupes des rebelles tchétchènes ont été unifiés en 2007 par la proclamation de «l'Emirat caucasien» (*Imarat Kavkaz*)⁴, considéré comme une organisation terroriste par la Russie, les Etats-Unis et l'ONU.⁵ Ces dernières années, le gouvernement a abattu de nombreux chefs de file de ce mouvement dans le cadre de ses opérations de lutte contre le terrorisme. Mais les victimes de ces opérations auraient été remplacées par des rebelles plus jeunes et plus extrémistes.⁶ Plusieurs groupes de résistants opèrent indépendamment de «l'Imarat Kavkaz» et n'obéissent pas aux ordres d'Umarov. De l'avis de l'*International Crisis Group* (ICG), «l'Imarat Kavkaz» coordonne toutefois les groupes les plus importants.⁷

Gros déploiement de force des autorités russes et tchétchènes contre les Moudjahidines. Les opérations des autorités russes et tchétchènes contre les Moudjahidines montrent que le gouvernement considère cette organisation comme un réel danger et une menace à prendre au sérieux. Qualifiées de lutte contre le terrorisme, elles relèvent surtout de la compétence du service secret russe (FSB), du Ministère de l'Intérieur (MVD) et du Ministère de la Défense.⁸ La notion de «terrorisme» est prise au sens très large et laisse une très grande marge de manœuvre aux autorités pour tenter des actions pénales contre les opposants présumés de l'Etat.⁹ Les forces de sécurité sont présentes en nombre au Nord-Caucase : selon

² Bundeszentrale für politische Bildung, Elger, Ralf/Friederike Stolleis (édit.), *Kleines Islam-Lexikon, Geschichte - Alltag - Kultur*, 2002, Zitiert nach Bundeszentrale für politische Bildung, *Kleines Islam-Lexikon*, site internet (accès le 3 avril 2013): www.bpb.de/nachschlagen/lexika/islam-lexikon/21527/mudschahidin; Duden Online, site internet (accès le 3 avril 2013): www.duden.de/rechtschreibung/Mudschahed.

³ Beaucoup de Moudjahidines formés en Tchétchénie doivent être retournés dans leur pays d'origine dans la région, afin de fonder des associations locales de «Salafistes» («Jamaats») Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), *Caucase du Nord, conditions de sécurité et droits de l'homme*, le 12 septembre 2011, p.9s.; International Crisis Group (ICG), *The North Caucasus: The Challenges of Integration (II), Islam, the Insurgency and Counter-Insurgency*, le 19 octobre 2012, p. 1 et 15: www.crisisgroup.org/~media/Files/europe/caucasus/221-the-north-caucasus-the-challenges-of-integration-ii-islam-the-insurgency-and-counter-insurgency.pdf.

⁴ Entre 2010 et 2011, le mouvement s'est provisoirement scindé, parce que quatre commandants tchétchènes voulaient se limiter au combat pour un Etat islamique indépendant en Tchétchénie. Entre-temps, le mouvement doit s'être réunifié. ICG, *The North Caucasus: The Challenges of Integration (II)*, le 19 octobre 2012, p. 13.

⁵ US Department of State (USDOS), Bureau of Counterterrorism, *Individuals and Entities Designated by the State Department Under E.O. 13224*, le 17 décembre 2012: www.state.gov/j/ct/rls/other/des/143210.htm; United Nations, Security Council Committee pursuant to resolutions 1267 (1999) and 1989 (2011) concerning Al-Qaida and associated individuals and entities, QE.E.131.11. EMARAT KAVKAZ, le 29 juillet 2011: www.un.org/sc/committees/1267/NSQE13111E.shtml; The Voice of Russia, «Imarat Kavkaz» outlawed in Russia, le 8 février 2010: www.english.ruvr.ru/2010/02/08/4233949.html.

⁶ ICG, *The North Caucasus: The Challenges of Integration (II)*, le 19 octobre 2012, p. 14.

⁷ Loc. cit., p. 13.

⁸ ICG, *The North Caucasus: The Challenges of Integration (II)*, le 19 octobre 2012, p. 21; voir aussi : OSAR, *Caucase du Nord, conditions de sécurité et droits de l'homme*, le 12 septembre 2011, p.7s.

⁹ ICG, *The North Caucasus: The Challenges of Integration (II)*, le 19 octobre 2012, p. 19ss.; Amnesty International (AI), *Confronting the Circle of Injustice, Threats and Pressure Faced by Lawyers in the North Caucasus*, mars 2013, p. 17: www.amnesty.org/en/library/asset/EUR46/003/2013/en/6af890a1-d79f-487d-bd39-2af4020a5835/eur460032013en.pdf.

une estimation datant de 2011, entre 80'000 et 100'000 policiers et militaires russes sont présents en Tchétchénie.¹⁰

Les autorités de Tchétchénie s'en prennent aux Moudjahidines avec une extrême dureté pour tenter d'éliminer le courant salafiste en Tchétchénie.¹¹ Ramzan Kadyrow, le Président de la République russe de Tchétchénie, surveille et dirige personnellement le combat contre les rebelles. Il tient deux fois par mois un discours retransmis par la télévision avec les commandants en chef des forces de sécurité, en particulier les troupes spéciales du MVD.¹² Les médias ont fait état à plusieurs reprises de sa participation personnelle à diverses opérations spéciales.¹³ En juillet 2012, des unités spéciales tchéchènes doivent avoir mené une opération meurtrière dans la République voisine d'Ingouchie.¹⁴ Récemment aussi, des affrontements entre forces de sécurité et rebelles ont fait plusieurs morts.¹⁵

2 Persécution de personnes en contact avec les Moudjahidines

Y a-t-il actuellement en Tchétchénie des exécutions sommaires ou des disparitions de personnes entretenant des contacts avec les «Moudjahidines» ?

Les exécutions sommaires et enlèvements sont fréquents en Tchétchénie. Selon plusieurs sources, les autorités cherchent plutôt à tuer les rebelles qu'à les arrêter, lors des opérations antiterroristes.¹⁶ Grâce aux lois antiterrorisme, les commandants locaux des unités russes «*Counter Insurgency*» ont les pleins pouvoirs pour restreindre les droits et les libertés constitutionnels dans les zones dites «d'opération antiterroriste».¹⁷ Selon plusieurs rapports, les exécutions sommaires, les enlèvements et la torture pour extorquer des aveux sont des mesures courantes en Tchétchénie.¹⁸ Dans plus de 200 cas, la Cour européenne des droits de l'homme

¹⁰ Danish Immigration Service (DIS), Chechens in the Russian Federation, Report from Danish Immigration Service's Fact Finding Mission to Moscow and St. Petersburg, the Russian Federation, 12 to 29 June 2011, le 11 octobre 2011, p. 47:
www.nyidanmark.dk/NR/rdonlyres/6EC0730B-9F8E-436F-B44F-A21BE67BDF2B/0/ChechensintheRussianFederationFINAL.pdf.

¹¹ ICG, The North Caucasus: The Challenges of Integration (II), le 19 octobre 2012, p. 2.

¹² Loc. cit., p. 31.

¹³ Loc. cit., p. 31s. note 178.

¹⁴ CACI Analyst - Central Asia-Caucasus Institute, Chechen And Ingush Presidents Clash Over Counterinsurgent Operations, le 19 septembre 2012: www.cacianalyst.org/?q=node/5838.

¹⁵ Radio Free Europe/Radio Liberty (RFE/RL), Russia Says Chechen Rebel Leader Killed, le 7 mars 2013: <http://www.rferl.org/content/russia-chechen-rebel/24922506.html>; BBC News: Russia Chechnya: Two Islamist commanders 'killed', le 25 janvier 2013: www.bbc.co.uk/news/world-europe-21198336#sa-ns_mchannel=rss&ns_source=PublicRSS20-sa; Jamestown Foundation, Chechnya's Insurgency Stubbornly Remained Active in 2012, le 11 janvier 2013:

[www.jamestown.org/programs/edm/single/?tx_ttnews\[tt_news\]=40292&cHash=25ba10f6d4ee8d985c41f5287fa0767e](http://www.jamestown.org/programs/edm/single/?tx_ttnews[tt_news]=40292&cHash=25ba10f6d4ee8d985c41f5287fa0767e).

¹⁶ ICG, The North Caucasus: The Challenges of Integration (II), le 19 octobre 2012, p. 24; DIS, Chechens in the Russian Federation, le 11 octobre 2011, p. 68.

¹⁷ ICG, The North Caucasus: The Challenges of Integration (II), le 19 octobre 2012, p. 19.

¹⁸ Loc. cit.; Freedom House, Freedom in the World 2013 - Russia, janvier 2013:

www.freedomhouse.org/report/freedom-world/2013/russia; USDOS, Country Report on Human Rights Practices for 2011, Russia, le 24 mai 2012:

www.state.gov/j/drl/rls/hrrpt/humanrightsreport/index.htm?dynamic_load_id=186397; DIS, Chechens in the Russian Federation, le 11 octobre 2011, p. 54.

a déclaré les autorités russes responsables de violations des droits humains aussi graves que des tortures, des exécutions sommaires et des enlèvements en Tchétchénie.¹⁹

En Tchétchénie, les forces de sécurité commettent de nombreux enlèvements.²⁰ Selon les dires de témoins, elles procèdent souvent d'après le même schéma: les forces de sécurité se déplacent dans des voitures sans plaques et ne déclinent pas leur identité. Au bout d'un certain temps, la personne enlevée est «découverte» dans un poste de police. L'arrestation n'est officiellement enregistrée que par la suite. Les autorités profitent de l'intervalle entre l'enlèvement et la «découverte» pour extorquer des informations ou des aveux par des méthodes de torture telles que les électrochocs, les coups, les étouffements, les brûlures avec de l'eau bouillante, des menottes trop serrées et des violences sexuelles, sans devoir octroyer l'accès à des avocats.²¹ D'après les indications de l'ICG, les personnes enlevées sont parfois aussi conduites dans d'autres régions ou Républiques pour brouiller les recherches. On signale sans cesse des cas de disparition.²²

Un contact présumé avec des rebelles peut accroître la mise en danger. De l'avis de plusieurs observateurs, les membres et les sympathisants d'un groupe rebelle, mais aussi leurs amis et leurs proches, courent le risque d'être torturés, enlevés ou même exécutés par les forces de sécurité de l'Etat.²³

L'ONG *Memorial* a documenté une série de cas d'enlèvements et d'exécutions sommaires.²⁴ Le 18 juillet 2012, **Adlan Salamovich Galaev** a été enlevé à Yandi, un village du district d'Akchoi-Martan en Tchétchénie, par des fonctionnaires inconnus en habits militaires. Lorsque son épouse s'est adressée à la police, cet homme de 23 ans a ensuite été accusé d'avoir aidé les rebelles. Il n'est pas réapparu. Une autre personne doit avoir été enlevée le même jour au même endroit, sans que ses proches n'aient signalé le cas à *Memorial*.²⁵ Le 24 juin 2011, des forces de sécurité inconnues ont contrôlé les papiers d'**Ali Aidamirov, Khalid Dushaev et Israil Adizov** en présence de la police de district tchéchène. Les trois jeunes Tchéchènes

¹⁹ Anti-Discrimination Centre MEMORIAL / SOVA / International Partnership for Human Rights / International Federation for Human Rights, Implementation of the International Convention on the Elimination of All Forms of Racial Discrimination by the Russian Federation, février 2013, p. 42: www.ecoi.net/file_upload/1930_1364474261_sova-adcm-iphr-fidh-russianfederation-cerd82.pdf.

²⁰ ICG, The North Caucasus: The Challenges of Integration (II), le 19 octobre 2012, p. 27; USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2011, Russia, le 24 mai 2012.

²¹ Council of Europe - European Committee for the Prevention of Torture and Inhuman or Degrading Treatment or Punishment (CoE-CPT), Report to the Russian Government on the Visit to the North Caucasian Region of the Russian Federation Carried out by the European Committee for the Prevention of Torture and Inhuman or Degrading Treatment or Punishment (CPT) from 27 April to 6 May 2011 [CPT/Inf (2013) 1], le 24 janvier 2013, p. 16ss.: www.cpt.coe.int/documents/rus/2013-01-inf-eng.pdf; ICG, The North Caucasus: The Challenges of Integration (II), le 19 octobre 2012, p. 27.

²² ICG, The North Caucasus: The Challenges of Integration (II), le 19 octobre 2012, p. 27.

²³ Human Rights Watch (HRW), World Report 2013, Russia, le 31 janvier 2013: www.hrw.org/world-report/2013/country-chapters/russia; AI, prise de position du 27.2.2012 au tribunal administratif supérieur de Sachsen-Anhalt - 2 L 68/10 -, le 27 février 2012, p. 4: www.ecoi.net/file_upload/6_1332844665_gutachten-rf-tschetschenien-eur46-11-003.pdf; DIS, Chechens in the Russian Federation, le 11 octobre 2011, p. 56.

²⁴ Memorial, The System of Impunity in the North Caucasus (2009-2010) – How Does it Function? Abductions and Disappearances of People in the North Caucasus in 2009, Sabotage of Investigation of Criminal Cases in 2009-2010, le 17 juin 2010, p. 44ss.: www.memo.ru/eng/news/2010/10/18/doc.pdf; voir d'autres cas récents sous www.memo.ru/eng/news.

²⁵ Memorial, News, Chechnya: Two Residents of Achkhoy-Martan District Abducted, le 2 juillet 2012: www.memo.ru/eng/news/2012/07/02/0207121.html.

étaient allés faire un tour dans un parc d'attractions. Deux d'entre eux ont par la suite été déportés en un lieu inconnu. Le troisième a été conduit au poste de police du district et libéré le soir même. Le 26 juin 2011, il a lui aussi disparu. Le 10 janvier 2012, les proches des trois hommes ont été convoqués à la morgue pour identifier leurs cadavres. De source officielle, les jeunes Tchétchènes auraient été tués lors d'affrontements armés entre les forces de sécurité et les rebelles. Selon les dires des proches, les trois défunts portaient des uniformes de rebelles et leurs corps présentaient des traces évidentes d'une longue détention.²⁶ D'après *Human Rights Watch*, les victimes de violations des droits humains signalent rarement ces exactions aux autorités tchétchènes, par crainte d'actes de vengeance. C'est pourquoi il faut partir du principe que nombre de cas de tortures, d'enlèvements et de punitions collectives visant les familles des rebelles présumés ne sont pas recensés.²⁷

Dans quelle mesure les autorités de Tchétchénie s'intéressent-elles effectivement à élucider les homicides de personnes prétendument en contact avec les «Moudjahidines» ?

Absence d'enquête en cas d'exécutions sommaires et impunité des responsables. Diverses voix critiques s'insurgent contre le fait qu'il n'y a pas, ou pas suffisamment, d'enquête sur les violations des droits humains perpétrées par les autorités tchétchènes et russes, y compris les exécutions sommaires.²⁸ Les autorités n'auraient par ailleurs pris aucune mesure pour empêcher les exécutions sommaires, tortures et enlèvements dans la lutte contre les groupes rebelles.²⁹ Dans la majorité des plus de 200 cas traités de violations des droits humains dont les autorités se sont rendues coupables en Tchétchénie, la Cour européenne des droits de l'homme a constaté que ces crimes n'avaient fait l'objet d'aucune enquête.³⁰ Théoriquement, les victimes ont certes le droit d'ouvrir une action en justice contre les responsables. Mais dans les faits, cela n'arrive pratiquement jamais.³¹ D'après les indications d'*Amnesty International*, seuls trois procès ont été intentés en Tchétchénie contre les auteurs présumés de ces crimes, malgré d'innombrables cas d'exécutions sommaires dans tout le Nord-Caucase.³² Le rapport de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe parle d'une impunité *de facto* des auteurs de

²⁶ Memorial, News, Chechnya: Abducted Young People Found Murdered, le 17 janvier 2012: www.memo.ru/eng/news/2012/01/18/1801122.html.

²⁷ HRW, Russia Universal Periodic Review Submission, le 19 octobre 2012: www.hrw.org/news/2012/10/19/russia-universal-periodic-review-submission.

²⁸ CoE-CPT, Report to the Russian Government on the Visit to the North Caucasian Region of the Russian Federation Carried out by the European Committee for the Prevention of Torture and Inhuman or Degrading Treatment or Punishment (CPT) from 27 April to 6 May 2011, le 24 janvier 2013, p. 23; HRW, Russia Universal Periodic Review Submission, le 19 octobre 2012; Council of Europe (CoE), Parliamentary Assembly, Legal Remedies for Human Rights Violations in the North-Caucasus Region, le 4 juin 2010, p. 13: www.unhcr.org/refworld/docid/4c6b8eb15.html.

²⁹ CoE-CPT, Report to the Russian Government on the Visit to the North Caucasian Region of the Russian Federation Carried out by the European Committee for the Prevention of Torture and Inhuman or Degrading Treatment or Punishment (CPT) from 27 April to 6 May 2011, le 24 janvier 2013, p. 20; HRW, Russia Universal Periodic Review Submission, le 19 octobre 2012.

³⁰ Anti-Discrimination Centre MEMORIAL / SOVA / International Partnership for Human Rights / International Federation for Human Rights (FIDH), Implementation of the International Convention on the Elimination of All Forms of Racial Discrimination by the Russian Federation, février 2013, p. 42: www.ecoi.net/file_upload/1930_1364474261_sova-adcm-iphr-fidh-russianfederation-cerd82.pdf.

³¹ AI, Confronting the Circle of Injustice, mars 2013, p. 7.

³² AI, Circles of Injustice, Security Operations and Human Rights Violations in Ingushetia, juin 2012, p. 30: www.amnestyusa.org/sites/default/files/3680_ingushetia_cover__contents_web.pdf.

violations des droits humains.³³ Comme mentionné ci-dessus, les rebelles présumés ou les personnes en contact avec eux sont particulièrement exposés à ces violations des droits humains.

Le secret entourant les opérations antiterrorisme protège les criminels. *Amnesty International* rapporte en partie l'absence d'enquête sur les exécutions sommaires et autres violations des droits humains au secret entourant les opérations contre les rebelles et leurs personnes de contact. La plupart des violations des droits humains sont commises par des personnes non identifiables, dont beaucoup sont vraisemblablement liées aux forces de sécurité. La loi russe permet aux forces de sécurité telles que le FSB, MVD (cf. p. 2) et au service secret militaire de mener des activités couvertes, en particulier quand il s'agit de lutter contre le terrorisme. Cela autorise notamment l'utilisation de faux documents et des véhicules sans plaques et permet de tenir secrète l'identité des autorités en charge de la sécurité et de ses fonctionnaires. Les victimes et témoins ne peuvent par conséquent pas identifier les criminels, ni l'autorité de surveillance impliquée. Si cette dernière nie son implication dans l'exécution sommaire, le cas est généralement bouclé avec la mention «coupable inconnu».³⁴

Protection des coupables par les autorités. De nombreux documents attestent que les autorités tchétchènes entravent les enquêtes sur les exécutions sommaires, les enlèvements et les tortures.³⁵ Dans une lettre à une ONG russe, les autorités fédérales de Russie ont notamment avoué que la police tchétchène sabote les enquêtes sur les enlèvements d'indigènes et protège les criminels.³⁶ Il semble aussi que les autorités en charge de l'enquête soient dans l'impossibilité d'enquêter sur des agissements illégaux des acteurs en question, faute de coopération de la part de certaines structures au sein du Ministère tchétchène de l'Intérieur.³⁷ L'*Independent Commission on Human Rights in the Northern Caucasus* du Parlement russe n'aurait pas le pouvoir de mener elle-même des enquêtes, malgré des centaines de plaintes pour des affaires de meurtres et de viols. L'ombudsman aux droits humains de Tchétchénie a refusé de collaborer avec l'ONG *Memorial* qui joue un rôle de premier plan dans ce domaine.³⁸

Menaces et violences contre les représentants légaux et les militants qui réclament des explications. Les personnes qui s'engagent pour l'élucidation des crimes ou pour la protection des victimes risquent d'être la cible de violences. Un rapport d'*Amnesty International* datant de mars 2013 atteste que des avocats défendant des gens emprisonnés en tant que membres présumés de groupes de rebelles armés sont surveillés par les autorités et intimidés.³⁹ Les représentants légaux et les

³³ CoE, Parliamentary Assembly, Legal Remedies for Human Rights Violations in the North-Caucasus Region, le 4 juin 2010, p. 13.

³⁴ AI, Circles of Injustice, juin 2012, p. 58ss.

³⁵ USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2011, Russia, le 24 mai 2012; DIS, Chechens in the Russian Federation, le 11 octobre 2011, p. 64s.; Memorial, The System of Impunity in the North Caucasus (2009-2010), le 17 juin 2010, p. 49s.

³⁶ HRW, Russia Universal Periodic Review Submission, le 19 octobre 2012.

³⁷ CoE-CPT, Report to the Russian Government on the visit to the North Caucasian region of the Russian Federation carried out by the European Committee for the Prevention of Torture and Inhuman or Degrading Treatment or Punishment (CPT) from 27 April to 6 May 2011, le 24 janvier 2013, p. 23s.

³⁸ USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2011, Russia, le 24 mai 2012.

³⁹ AI, Confronting the Circle of Injustice, mars 2013, p. 15ss.

membres de leurs familles sont menacés et subissent des pressions pour renoncer à la défense de leurs clients.⁴⁰ Cela incite de nombreux avocat-e-s à ne plus endosser de cas délicats qui pourraient susciter des réactions politiques ou militaires explosives.⁴¹ La défenseuse des droits humains Natalia Estemirowa a mené des recherches sur les violations des droits humains en Tchétchénie pour le compte de l'ONG russe *Memorial*. Le 15 juillet 2009, elle a été enlevée devant son logement à Grosny et retrouvée morte le jour même dans la République voisine d'Ingouchie. Peu avant, elle avait effectué des recherches sur les exécutions sommaires dans un poste de la police locale de Tchétchénie.⁴² Selon plusieurs sources, des indices donnent à penser que des services officiels ont été impliqués dans son meurtre ou qu'ils l'ont du moins cautionné. Dans ce cas aussi, les autorités n'ont jusqu'à présent manifesté aucune volonté d'élucider le meurtre.⁴³

Les proches des personnes entretenant des contacts avec les «Moudjahidines» ou accusées de le faire doivent-ils s'attendre à des persécutions (persécutions automatiques)?

Menaces publiques contre des membres de la famille. De hauts représentants des autorités ont régulièrement adressé en public de lourdes menaces aux proches des rebelles.⁴⁴ A plusieurs reprises, Ramzan Kadyrow a ainsi déclaré publiquement que les proches et amis des rebelles seraient appelés à répondre de leurs actes, notamment parce qu'ils «devraient connaître les intentions de leurs proches».⁴⁵

Persécution des membres de la famille. Une multitude de sources documentent le fait que les forces de sécurité publiques de Tchétchénie infligent des punitions collectives telles qu'enlèvements, tortures et menaces aux proches et aux sympathisants présumés des prétendus rebelles.⁴⁶ Le nombre de cas non déclarés doit être très élevé, car les victimes refusent souvent d'en parler, par crainte de représailles de la part des forces de sécurité.⁴⁷ Selon les dires d'observateurs, les autorités tchétchènes sont entièrement libres de choisir leurs méthodes pour identifier et punir les possibles rebelles, ainsi que leurs proches et sympathisants. Souvent, elles

⁴⁰ Loc. cit., p. 17

⁴¹ Loc. cit., p. 20.

⁴² HRW, Russia: Fully Investigate Estemirowa's Murder, le 14 juillet 2011: www.hrw.org/news/2011/07/14/russia-fully-investigate-estemirowa-s-murder.

⁴³ AI, Russia Must Deliver Justice for Natalia Estemirowa and Other Murdered Activists, le 14 juillet 2012: www.amnesty.org/en/news/russia-must-deliver-justice-natalia-estemirowa-and-other-murdered-activists-2012-07-14; HRW, Russia, Bring Natalia Estemirowa's Murderers to Justice, le 13 juillet 2012: www.hrw.org/news/2012/07/13/russia-bring-natalia-estemirowa-s-murderers-justice.

⁴⁴ DIS, Chechens in the Russian Federation, le 11 octobre 2011, p. 61; OSAR, Caucase du Nord, conditions de sécurité et droits de l'homme, le 12 septembre 2011, p. 17; Waynakh Online, FSB Threatens Families of the Mujahedeen, le 18 mars 2011: www.waynakh.com/eng/2011/03/fsb-threatens-families-of-the-chechen-mujahedeen.

⁴⁵ ICG, The North Caucasus: The Challenges of Integration (II), le 19 octobre 2012, p. 28; DIS, Chechens in the Russian Federation, le 11 octobre 2011, p. 61.

⁴⁶ HRW, World Report 2013, Russia, le 31 janvier 2013; ICG, The North Caucasus: The Challenges of Integration (II), le 19 octobre 2012, p. 28; USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2011, Russia, le 24 mai 2012; AI, expertise réalisée à la demande du tribunal administratif supérieur du Land de Sachsen-Anhalt sur le danger encouru en cas de retour par un citoyen russe d'origine tchétchène, le 27 février 2012: www.amnesty.de/files/EUR46-11.003_0.pdf; OSAR, Caucase du Nord, conditions de sécurité et droits de l'homme, le 12 septembre 2011, p. 13; United Kingdom, Parliament, House of Commons All-Party Group, Parliamentary Human Rights Group Report, Chechnya Fact-Finding Mission, 10 June 2010, p. 13: www.unhcr.org/refworld/docid/4cc7ed2a2.html; CoE, Parliamentary Assembly, Legal Remedies for Human Rights Violations in the North-Caucasus Region, le 4 juin 2010, p. 2.

⁴⁷ HRW, World Report 2013, Russia, le 31 janvier 2013.

bouteraient le feu aux maisons des proches devant leurs yeux.⁴⁸ L'ONG *Memorial* a documenté un exemple récent : le 24 avril 2012, des membres d'une unité spéciale ont incendié les maisons de proches des rebelles dans le district tchéchène de Gudermes.⁴⁹ Quand les autorités ne parviennent pas à mettre la main sur une personne recherchée, elles recourent généralement à la violence contre ses plus proches parents. Si elles ne trouvent aucun parent direct, elles étendent leurs recherches aux tantes, oncles, cousins et cousines.⁵⁰ Un cas documenté par l'ONG *Memorial* montre de façon exemplaire les méthodes de recherche des autorités tchéchènes : en mars 2012, des policiers ont torturé l'épouse, les parents, ainsi que les frères et sœurs de la personne recherchée. Ils les ont frappés, leur ont fait subir des électrochocs, les ont menacés de viol et de mort.⁵¹ Selon les dires d'un représentant de l'ONG SOVA, la plupart des personnes qui affirment avoir été torturées par les autorités tchéchènes sont des proches des rebelles.⁵² Un rapport stipule que les proches des prétendus rebelles sont conduits dans des prisons secrètes et torturés.⁵³ Quelques-uns meurent en détention, d'autres disparaissent jusqu'à ce que leur cadavre soit retrouvé avec des traces évidentes de torture.⁵⁴

Le fait que le frère a déjà dû quitter le pays à cause de ce genre de reproches et qu'il a obtenu l'asile en Suisse renforce-t-il le risque de persécutions automatiques?

Comme indiqué ci-dessus, il a été prouvé à plusieurs reprises que les proches des présumés rebelles ou les sympathisants des rebelles en Tchétchénie courent le risque d'être torturés par les autorités. Par ailleurs, une série d'indices donnent à penser que les proches de présumés rebelles séjournant à l'étranger sont régulièrement menacés par les forces de sécurité.⁵⁵ Selon les indications d'un expert, il faut partir du principe que le risque de persécutions automatiques est renforcé quand un membre de la famille a obtenu l'asile à l'Ouest.⁵⁶

La fuite dans les circonstances décrites renforce-t-elle le risque de persécutions futures?

Grave mise en danger des personnes de retour. Les personnes de retour en Tchétchénie après un séjour à l'étranger sont souvent soupçonnées d'entretenir des liens avec les groupes de rebelles. Elles sont généralement interrogées par des représentants du service secret FSB et du Ministère de l'Intérieur. Beaucoup feraient

⁴⁸ DIS, Chechens in the Russian Federation, le 11 octobre 2011, p. 61.

⁴⁹ Memorial, News, Chechnya: Unknown People Burn down the Houses of Boevik's Relatives, le 5 mai 2012: www.memo.ru/eng/news/2012/05/05/0505122.html.

⁵⁰ DIS, Chechens in the Russian Federation, le 11 octobre 2011, p. 61.

⁵¹ Memorial, News, Chechnya: Siloviks Torture Suspect's Parents and Sisters, le 11 juillet 2012: www.memo.ru/eng/news/2012/07/11/1107122.html.

⁵² DIS, Chechens in the Russian Federation, le 11 octobre 2011, p. 61s.

⁵³ ICG, The North Caucasus: The Challenges of Integration (II), le 19 octobre 2012, p. 27.

⁵⁴ Loc. cit.; AI, Circles of Injustice, juin 2012; Memorial, The System of Impunity in the North Caucasus (2009-2010), le 17 juin 2010, p. 44ss.

⁵⁵ CoE-PACE, The Situation of IDPs and Returnees in the North Caucasus Region, Opinion [Doc. 12899], le 17 avril 2012, p. 3: www.assembly.coe.int/ASP/Doc/XrefViewPDF.asp?FileID=18166&Language=EN; OSAR, Caucase du Nord, conditions de sécurité et droits de l'homme, le 12 septembre 2011, p. 19; Memorial / Civic Assistance, Evidence from the Human Rights Centre Memorial and the Civic Assistance Committee on the Situation of Previous Residents of the Chechen Republic in Russia, le 15 janvier 2010, p. 3.

⁵⁶ Renseignement transmis par courriel par une personne de contact en date du 13 mars 2013.

l'objet de menaces, de chantage ou de procès construits de toutes pièces.⁵⁷ Des Tchétchènes auraient été battus et torturés au cours des interrogatoires.⁵⁸ Des observateurs font état d'enlèvements et de meurtres de citoyens tchétchènes de retour de l'étranger.⁵⁹ Les personnes de retour seraient menacées et contraintes de collaborer avec le service secret.⁶⁰ D'après un renseignement fourni par un expert, une fuite à l'étranger peut, dans les circonstances décrites, accroître le risque de persécution en cas de retour en Tchétchénie.⁶¹ De l'avis d'un défenseur des droits de l'homme établi à Grosny, les personnes qui ont déjà fait l'objet de soupçons tombent à nouveau dans la visière des autorités en cas de retour.⁶²

Arrestation de personnes de retour à cause de prétendus liens avec les rebelles. Il est prouvé que des Tchétchènes ont récemment été arrêtés après leur retour, en raison de contacts présumés avec les rebelles ou de soutien à leur mouvement: **Danial M.** et une autre personne de nationalité tchétchène ont été renvoyés d'Autriche à Moscou le 28 novembre 2012.⁶³ Danial M. aurait à plusieurs reprises signalé aux autorités autrichiennes qu'il n'était pas en sécurité en Russie, parce qu'il avait aidé des rebelles.⁶⁴ A son arrivée à Moscou, il a dans un premier temps réussi à échapper à une arrestation.⁶⁵ Mais il a par la suite été appréhendé et croupi actuellement dans une prison de Tchétchénie.⁶⁶ On lui reproche des liens avec les rebelles et une implication dans deux attentats terroristes. Si Danial M. est reconnu coupable, il risque la prison à vie.⁶⁷ En août 2011, soit cinq mois après son

⁵⁷ OSAR, Caucase du Nord, conditions de sécurité et droits de l'homme, le 12 septembre 2011, p. 19; DIS, Chechens in the Russian Federation, le 11 octobre 2011, p. 56; European Council on Refugees and Exiles, Guidelines on the Treatment of Chechen Internally Displaced persons (IDPs), Asylum Seekers and Refugees in Europe, le 8 mars 2011, p. 52s.: www.unhcr.org/refworld/docid/4d81da0c2.html;

⁵⁸ Austrian Centre for Country of Origin and Asylum Research and Documentation (ACCORD), réponse à une demande sur la Fédération de Russie: 1) situation des personnes qui ont déposé une demande d'asile à l'étranger, en particulier en Europe, et qui retournent dans la Fédération de Russie; 2) que s'est-il passé dans le cas des deux Tchétchènes qui ont été rapatriés fin 2012 ? [a-8327], le 14 mars 2013: www.ecoi.net/local_link/242760/366201_de.html; OSAR, Caucase du Nord, conditions de sécurité et droits de l'homme, le 12 septembre 2011, p. 19; DIS, Chechens in the Russian Federation, le 11 octobre 2011, p. 56.

⁵⁹ PublicPost, Европа депортирует чеченцев [Europa schiebt TschetschenInnen ab], le 21 février 2013: www.publicpost.ru/theme/id/3292/evropa_deportiruet_chechencev/, citation tirée d'ACCORD, réponse à une demande sur la Fédération de Russie, le 14 mars 2013; AI, expertise réalisée à la demande du tribunal administratif supérieur du Land de Sachsen-Anhalt sur le danger encouru en cas de retour par un citoyen russe d'origine tchétchène, le 27 février 2012; DIS, Chechens in the Russian Federation, 11 octobre 2011, p. 56.

⁶⁰ Die Presse, Heimkehr nach Tschetschenien – ins Gefängnis, le 30 juin 2012; DIS, Chechens in the Russian Federation, le 11 octobre 2011, p. 56.

⁶¹ Renseignement transmis par courriel par une personne de contact en date du 13 mars 2013.

⁶² Die Presse, Heimkehr nach Tschetschenien – ins Gefängnis, le 30 juin 2012: www.diepresse.com/home/politik/aussenpolitik/1261212/Heimkehr-nach-Tschetschenien-ins-Gefaengnis.

⁶³ Renseignement transmis par une personne de contact de la Gesellschaft für bedrohte Völker (Allemagne) en date du 22 mars 2013.

⁶⁴ Der Standard, Wieder Tschetschene nach Abschiebung festgenommen, le 10 décembre 2012: www.derstandard.at/1353208763092/Wieder-Tschetschene-nach-Abschiebung-festgenommen.

⁶⁵ L'autre personne, Rasambek I. a été arrêtée directement à l'aéroport. Elle a été accusée de vol de voiture.

⁶⁶ Renseignement transmis par une personne de contact de la Gesellschaft für bedrohte Völker (Allemagne) en date du 22 mars 2013; ACCORD, réponse à une demande sur la Fédération de Russie, le 14 mars 2013.

⁶⁷ Der Standard, Wieder Tschetschene nach Abschiebung festgenommen, le 10 décembre 2012; Salzburger Nachrichten, Wie Russland Abgeschobene willkommen heisst, le 11 décembre 2012 www.salzburg.com/nachrichten/kolumne/scholls-welt/sn/artikel/wie-russland-abgeschobene-willkommen-heisst-39613/.

retour volontaire d'Autriche, **Riswan W.**, 37 ans, a été arrêté à Grosny par des unités spéciales. On lui reproche également de participer à la résistance armée. Il risque 15 à 20 ans de prison.⁶⁸

Les personnes qui quittent le pays illégalement doivent-elles s'attendre à des sanctions à leur retour?

Conséquence d'un départ illégal. D'après le *Country of Return Information Project*, la Constitution russe garantit le droit des citoyens russes titulaires d'un passeport valable à revenir dans leur pays. Il se peut toutefois qu'une personne dont le passeport ne présente aucun cachet de sortie de Russie fasse l'objet d'un examen plus minutieux de la part des autorités.⁶⁹ Les gens qui, par leur départ, ont enfreint les lois russes, par exemple en cas de refus de servir à l'armée, risquent le cas échéant un procès pénal à leur retour en Russie.⁷⁰ Comme indiqué ci-dessus, les personnes originaires de Tchétchénie sont particulièrement exposées à des menaces en cas de retour.

Vous trouverez les publications de l'OSAR sur la Tchétchénie et d'autres pays d'origine des réfugiés sur le site www.fluechtlingshilfe.ch/herkunftslaender

Le bulletin de l'OSAR vous informe au sujet des publications actuelles. Inscription sur www.fluechtlingshilfe.ch/news/newsletter

⁶⁸ Die Presse, Heimkehr nach Tschetschenien – ins Gefängnis, le 30 juin 2012.

⁶⁹ Country of Return Information (CRI) Project, Country Sheet - Russia, november 2008, p. 11: <http://www.unhcr.org/refworld/docid/49afa13bd.html>.

⁷⁰ OSAR, Russie: refus de servir et conditions de détention pour les Tchétchènes, le 11 juin 2012, p. 2. D'après la loi russe sur l'entrée dans le pays et le départ, les autorités peuvent refuser provisoirement à un citoyen russe de quitter le pays. C'est notamment le cas quand une personne fait l'objet de poursuites pénales ou quand elle n'a pas encore purgé la peine prononcée contre elle après un jugement définitif. Un départ à l'étranger peut en outre être refusé, quand une personne se soustrait aux obligations qui lui ont été imposées par un tribunal. C'est également le cas quand la personne donne intentionnellement de fausses informations sur son compte, en demandant ses documents de voyage. Le départ à l'étranger est également illégal quand la personne cherche à échapper ainsi au service militaire ou au service de substitution. Les gens qui ont l'interdiction de quitter le pays se voient généralement retirer leurs passeports par les autorités. Legislationline, Federal Law on the Procedure for Exiting and Entering the Russian Federation, le 29 juin 2004, chapitre 3, article 15: www.legislationline.org/documents/id/4357.